

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique

PARTIE PERMANENTE

Armée de terre

ARRÊTÉ

fixant, pour l'armée de terre, la liste des unités et le relevé des actions de feu et de combat à prendre en considération pour l'attribution de la carte du combattant au titre des opérations du Liban, au sein de la force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) du 1^{er} janvier 1983 au 31 décembre 1986.

Du 20 juin 2000

SERVICE HISTORIQUE DE L'ARMÉE DE TERRE.

ARRÊTÉ fixant, pour l'armée de terre, la liste des unités et le relevé des actions de feu et de combat à prendre en considération pour l'attribution de la carte du combattant au titre des opérations du Liban, au sein de la force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) du 1^{er} janvier 1983 au 31 décembre 1986.

Du 20 juin 2000

NOR D E F T 0 0 5 1 3 0 5 A

Pièce(s) Jointe(s) :

Deux annexes.

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 367.1.11.

Référence de publication : BOC, 2000, p. 2887.

LE MINISTRE DE LA DÉFENSE,

Vu le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, notamment ses articles L. 253 *ter* et R. 224 - E ;

Vu l'arrêté interministériel du 12 janvier 1994 (BOC, 1997, p. 2363) modifié fixant la liste des opérations ouvrant droit au bénéfice de la carte du combattant,

ARRÊTE :

Art. 1^{er}. La liste des unités de l'armée de terre qui ont participé aux opérations du Liban, au sein de la force intérimaire des Nations unies au Liban (*FINUL*), du 1^{er} janvier 1983 au 31 décembre 1986, qui répondent aux critères fixés par l'article R. 224 - E - II du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, figure en annexe I du présent arrêté.

Art. 2. Les actions de feu et de combat qui ont été relevées, font l'objet de l'annexe II :

- liste récapitulative des unités concernées ;
- relevé par unité.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

Le général, chef du service historique de l'armée de terre,

André BACH.

ANNEXE I.

LISTE DES UNITÉS DE L'ARMÉE DE TERRE AYANT COMBATTU AU LIBAN, AU SEIN DE LA FORCE INTÉrimAIRE DES NATIONS UNIES AU LIBAN (FINUL), DU 1 ER JANVIER 1983 AU 31 DÉCEMBRE 1986.

Désignation des corps, unités, formations ou organismes.		Périodes pendant lesquelles l'unité est reconnue combattante.	Observations.
REGFRANCE.	(A).	Du 14 septembre 1984 au 23 octobre 1984.	Comprend les personnels du 6e <i>RPIMa</i> et les personnels détachés à titre individuel.
		Du 10 mars 1985 au 14 avril 1985.	Comprend les personnels des 126e <i>RI</i> , 99e <i>RI</i> , 92e <i>RI</i> , 5e <i>RCh</i> et les personnels détachés à titre individuel.
		Du 22 janvier 1986 au 26 février 1986.	Comprend les personnels du 1er <i>RCP</i> et les personnels détachés à titre individuel.
		Du 24 mai 1986 au 15 juin 1986.	
		Du 15 juin 1986 au 17 octobre 1986.	Comprend les personnels du 9e <i>RCP</i> et les personnels détachés à titre individuel.
420e détachement de soutien logistique.	Compagnie génie (A).	Du 1er janvier 1983 au 29 décembre 1986.	Comprend les personnels issus de l'arme ou du service du génie.
	Compagnies autres que la compagnie génie (A).	Du 14 août 1986 au 12 septembre 1986.	
(A) Les périodes combattantes indiquées en troisième colonne s'appliquent aux seules unités, fractions d'unité, détachements, personnes ayant effectivement séjourné au Liban dans le cadre de la <i>FINUL</i> et appartenant à l'unité mentionnée en première colonne.			

ANNEXE II.

**RELEVÉ DES ACTIONS DE FEU ET DE COMBAT DES UNITÉS DE L'ARMÉE DE TERRE
AYANT SÉJOURNÉ AU LIBAN, AU SEIN DE LA FORCE INTÉRIMAIRE DES NATIONS UNIES
AU LIBAN (FINUL) DU 1 ER JANVIER 1983 AU 31 DÉCEMBRE 1986.**

Remarque liminaire. Dans ce relevé exprimé sous forme de fractions, le numérateur correspond au nombre d'actions de combat par mois et le dénominateur au nombre total d'actions de feu et de combat par mois.

1. FORMATIONS FIGURANT SUR LA LISTE DES UNITÉS COMBATTANTES AU LIBAN.

Formations toutes armes ou TTA.

Régiment français ou *REGFRANCE*, 420^e détachement de soutien logistique : compagnies autres que la compagnie génie.

Génie.

Compagnie génie du 420^e détachement de soutien logistique.

2. FORMATIONS NE FIGURANT PAS SUR LA LISTE DES UNITÉS COMBATTANTES AU LIBAN.

Néant.

Formation : RÉGIMENT FRANÇAIS (*REGFRANCE*) figurant sur la liste des unités combattantes de l'armée de terre au Liban, au sein de la force intérimaire des Nations unies au Liban (*FINUL*).

Figure 1. Relevé des actions de feu et de combat par mois.

RELEVÉ DES ACTIONS DE FEU ET DE COMBAT PAR MOIS.

Mois.	Années.			
	1983	1984	1985	1986
JANVIER.			$\frac{0}{1}$	$\frac{3}{4}$
FEVRIER.				$\frac{2}{3}$
MARS.			$\frac{0}{4}$	$\frac{0}{1}$
AVRIL.		$\frac{0}{1}$		
MAI.				$\frac{1}{2}$
JUIN.			$\frac{0}{1}$	$\frac{0}{1}$
JUILLET.				$\frac{1}{5}$
AOUT.			$\frac{0}{1}$	$\frac{6}{15}$
SEPTEMBRE.		$\frac{1}{4}$	$\frac{0}{1}$	$\frac{4}{7}$
OCTOBRE.		$\frac{0}{1}$		
NOVEMBRE.		$\frac{0}{1}$		
DECEMBRE.		$\frac{1}{1}$		

Formation : 420^e DÉTACHEMENT DE SOUTIEN LOGISTIQUE, figurant sur la liste des unités combattantes de l'armée de terre au Liban, au sein de la force intérimaire des Nations unies au Liban (*FINUL*) (compagnies autres que la compagnie génie).

Figure 2. Relevé des actions de feu et de combat par mois.

RELEVÉ DES ACTIONS DE FEU ET DE COMBAT PAR MOIS.

Mois.	Années.			
	1983	1984	1985	1986
JANVIER.				
FEVRIER.			$\frac{1}{1}$	
MARS.			$\frac{1}{1}$	
AVRIL.				
MAI.				
JUIN.				
JUILLET.				
AOUT.				$\frac{1}{2}$
SEPTEMBRE.				$\frac{2}{2}$
OCTOBRE.	$\frac{1}{1}$			
NOVEMBRE.	$\frac{1}{2}$			
DECEMBRE.		$\frac{1}{1}$		

Formation : COMPAGNIE GÉNIE DU 420^e DÉTACHEMENT DE SOUTIEN LOGISTIQUE, figurant sur la liste des unités combattantes au Liban, au sein de la force intérimaire des Nations unies au Liban (*FINUL*).

Figure 3. Relevé des actions de feu et de combat par mois.

RELEVÉ DES ACTIONS DE FEU ET DE COMBAT PAR MOIS.

Mois.	Années.			
	1983	1984	1985	1986
JANVIER.	$\frac{1}{3}$	$\frac{0}{3}$	$\frac{3}{3}$	$\frac{1}{3}$
FEVRIER.	$\frac{1}{3}$	$\frac{3}{3}$	$\frac{1}{3}$	$\frac{0}{3}$
MARS.	$\frac{3}{3}$	$\frac{4}{6}$	$\frac{2}{3}$	$\frac{0}{3}$
AVRIL.	$\frac{0}{3}$	$\frac{2}{3}$	$\frac{3}{3}$	$\frac{2}{3}$
MAI.	$\frac{0}{3}$	$\frac{0}{3}$	$\frac{3}{3}$	$\frac{3}{3}$
JUIN.	$\frac{1}{3}$	$\frac{2}{4}$	$\frac{0}{3}$	$\frac{3}{3}$
JUILLET.	$\frac{3}{3}$	$\frac{1}{3}$	$\frac{2}{3}$	$\frac{3}{3}$
AOUT.	$\frac{3}{3}$	$\frac{1}{3}$	$\frac{3}{3}$	$\frac{3}{3}$
SEPTEMBRE.	$\frac{2}{3}$	$\frac{0}{3}$	$\frac{0}{3}$	$\frac{2}{3}$
OCTOBRE.		$\frac{2}{3}$	$\frac{1}{3}$	$\frac{1}{3}$
NOVEMBRE.	$\frac{2}{3}$	$\frac{1}{3}$		$\frac{0}{3}$
DECEMBRE.	$\frac{0}{3}$	$\frac{3}{3}$	$\frac{0}{3}$	